



# Assemblée générale

Distr. générale  
22 avril 2019  
Français  
Original : anglais

## Soixante-treizième session

Point 162 a) de l'ordre du jour

**Financement des forces des Nations Unies chargées  
du maintien de la paix au Moyen-Orient : Force des  
Nations Unies chargée d'observer le désengagement**

### **Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement : rapport sur l'exécution du budget de l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2017 au 30 juin 2018 et projet de budget pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2019 au 30 juin 2020**

#### **Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires**

	<i>Dollars É.-U.</i>
Crédit ouvert pour 2017/18 <sup>a</sup>	61 765 500
Dépenses de 2017/18	60 416 100
Solde inutilisé de 2017/18	1 349 400
Crédit ouvert pour 2018/19	60 295 100
Montant estimatif des dépenses de 2018/19 <sup>b</sup>	60 028 000
Montant estimatif du solde inutilisé de 2018/19	267 100
Projet de budget du Secrétaire général pour 2019/20	70 092 000
Ajustement recommandé par le Comité consultatif pour 2019/20	(182 600)
Recommandation du Comité consultatif pour 2019/20	69 909 400

<sup>a</sup> Crédit initialement ouvert (57 653 700 dollars) et engagements autorisés (4 111 800 dollars).  
<sup>b</sup> Montant estimatif au 28 février 2019.



## I. Introduction

1. Aux fins de son examen du financement de la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement (FNUOD), le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a rencontré des représentants du Secrétaire général, qui lui ont fourni des renseignements supplémentaires et des éclaircissements avant de lui faire parvenir des réponses écrites le 3 avril 2019. La liste des documents que le Comité consultatif a examinés et de ceux dont il s'est servi pour examiner le financement de la Force est donnée à la fin du présent rapport. On trouvera dans le rapport du Comité consultatif sur les questions intéressant les opérations de maintien de la paix en général (A/73/755) les observations et recommandations qu'il a faites, y compris celles qui portent sur les constatations et recommandations formulées par le Comité des commissaires aux comptes sur les opérations de maintien de la paix des Nations Unies pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2017 au 30 juin 2018. Les recommandations du Comité des commissaires aux comptes ayant trait à la FNUOD en particulier sont examinées au paragraphe 4 ci-après.

## II. Rapport sur l'exécution du budget de l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2017 au 30 juin 2018

2. Par sa résolution 71/306, l'Assemblée générale a ouvert un crédit d'un montant brut de 57 653 700 dollars (montant net : 56 282 700 dollars) destiné à financer le fonctionnement de la Force pendant l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2017 au 30 juin 2018. De plus, par une lettre datée du 12 avril 2018, le Comité consultatif a autorisé le Secrétaire général à engager des dépenses d'un montant maximum de 4 111 800 dollars pour le même exercice pour financer le retour de la Force dans le secteur bravo. Le montant brut des dépenses totales de l'exercice s'est établi à 60 416 100 dollars (montant net : 58 984 200 dollars), ce qui correspond à un taux d'exécution de 97,8 %. Le solde inutilisé, dont le montant brut s'élève à 1 349 400 dollars, représente 2,2 % du crédit ouvert et résulte de l'effet combiné des éléments suivants : a) des dépenses moins élevées que prévu au titre des militaires et du personnel de police (1 438 300 dollars, soit 4,4 %) et au titre des dépenses opérationnelles (155 400 dollars, soit 1,0 %) ; b) des dépenses plus élevées que prévu au titre du personnel civil (244 300 dollars, soit 1,8 %). On trouvera une analyse détaillée des écarts, ainsi que des renseignements sur les ressources financières relevant de l'autorisation d'engagement de dépenses aux sections IV et V du rapport du Secrétaire général sur l'exécution du budget de la Force pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2017 au 30 juin 2018 (A/73/614).

3. Comme indiqué dans le rapport sur l'exécution du budget, en 2017/18, des ressources d'un montant de 244 000 dollars ont notamment été réaffectées de la catégorie I (militaires et personnel de police) à la catégorie II (personnel civil). La catégorie III (dépenses opérationnelles) n'a fait l'objet d'aucune réaffectation (ibid., par. 30). On trouvera à la section IV ci-après, relative au projet de budget pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2019 au 30 juin 2020 (A/73/734), les observations du Comité consultatif concernant les renseignements présentés dans le rapport sur l'exécution du budget au titre de divers objets de dépense.

4. Lors de l'examen des rapports du Secrétaire général sur le financement de la FNUOD, le Comité consultatif était également saisi du rapport du Comité des commissaires aux comptes sur les comptes des opérations de maintien de la paix des Nations Unies pour l'exercice clos le 30 juin 2018 (A/73/5 (Vol. II), chap. II). Dans son rapport, le Comité des commissaires aux comptes a examiné la suite donnée aux observations et recommandations qu'il avait précédemment faites concernant la Force

et a constaté qu'elle avaient toutes été appliquées, notamment celles qui avaient trait aux questions environnementales. Ayant demandé des précisions sur l'exécution de projets connexes, il a été informé que les projets ci-après étaient notamment prévus pour 2019/20 : a) un projet visant à accroître le rendement énergétique en préparation du rattachement de certaines positions au réseau d'électricité national ; b) des projets de traitement et de recyclage des eaux usées ; c) un projet de traitement des déchets dangereux et ordinaires conformément à la politique de gestion des déchets applicable aux missions des Nations Unies.

### III. Information sur l'exécution du budget de l'exercice en cours

5. En ce qui concerne les dépenses effectives et le montant estimatif des dépenses de l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2018 au 30 juin 2019, le Comité consultatif a été informé qu'au 28 février 2019, les dépenses s'élevaient à 49 706 300 dollars. À la fin de l'exercice en cours, le montant total des dépenses devrait atteindre 60 028 000 dollars, soit un solde inutilisé de 267 100 dollars par rapport au crédit ouvert de 60 295 100 dollars.

6. Le Comité consultatif a été informé qu'au 28 février 2019, le tableau des effectifs civils et militaires de la FNUOD s'établissait comme suit :

Catégorie	<i>Effectif autorisé/approuvé pour 2018/19<sup>a</sup></i>	<i>Effectif déployé</i>	<i>Taux de vacance (pourcentage)</i>
<b>Militaires et personnel de police</b>			
Contingents	1 250	939	24,9
<b>Personnel civil</b>			
Postes			
Personnel recruté sur le plan international	51	47	7,8
Agents des services généraux recrutés sur le plan national	88	81	8,0
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)			
Personnel recruté sur le plan international	4	1	75,0

<sup>a</sup> Niveau le plus élevé autorisé pour les militaires et le personnel de police et le nombre de postes approuvés pour le personnel civil.

7. Le Comité consultatif a été informé qu'au 20 février 2019, le montant total mis en recouvrement auprès des États Membres pour financer la Force depuis sa création s'établissait à 2 110 107 000 dollars. Les paiements reçus jusqu'à cette date s'élevaient à 2 074 625 000 dollars, le montant restant dû s'élevant donc à 35 482 000 dollars. Au 11 mars 2019, le solde de trésorerie de la Force se montait à 26 588 000 dollars, dont 9 670 000 dollars de réserve de trésorerie opérationnelle correspondant à trois mois de dépenses (à l'exclusion des remboursements aux pays qui fournissent des contingents ou du personnel de police).

8. Le Comité consultatif a également été informé que toutes les demandes de remboursement afférentes aux contingents présentées jusqu'en octobre 2018 avaient été réglées. Au 31 décembre 2018, les demandes relatives au matériel appartenant aux contingents avaient été certifiées et réglées jusqu'en septembre 2018, le montant restant dû s'établissant à 1 504 000 dollars. En ce qui concerne les indemnités

payables en cas de décès ou d'invalidité, au 31 janvier 2019, 178 demandes d'indemnisation avaient donné lieu à des versements d'un montant total de 5 477 000 dollars depuis la création de la Force et aucune demande n'était en instance de règlement.

## IV. Projet de budget pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2019 au 30 juin 2020

### A. Mandat et hypothèses budgétaires

9. Le mandat de la FNUOD a été établi par le Conseil de sécurité dans sa résolution 350 (1974). Sa dernière prorogation en date, jusqu'au 30 juin 2019, a été approuvée par le Conseil dans sa résolution 2450 (2018). Dans cette même résolution, le Conseil a pris note du plan énoncé par le Secrétaire général en vue du retour progressif de la FNUOD sur les positions dont elle avait dû se retirer dans le secteur bravo, qui devait passer par une évaluation continue des conditions de sécurité dans la zone de séparation et alentour, et la poursuite des pourparlers et de la coordination avec les parties. Le Secrétaire général indique que le point de passage établi à Qouneïtra entre les secteurs alpha (Golan occupé par Israël) et bravo a été réouvert en octobre 2018 et que les deux parties à l'Accord sur le dégagement des forces israéliennes et syriennes ont demandé à la Force de reprendre rapidement toutes les activités prévues dans son mandat (voir A/73/734, par. 6). Il ajoute que la priorité de la FNUOD pour l'exercice 2019/20 sera son redéploiement complet dans le secteur bravo. On trouvera des informations sur les hypothèses budgétaires et les activités d'appui pour l'exercice 2019/20 à la section I.B du rapport du Secrétaire général.

10. Le Secrétaire général indique que la FNUOD continuera de se coordonner avec les autres missions de maintien de la paix des Nations Unies dans la région, à savoir l'Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve, la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) et la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre (UNFICYP) et fournira un appui au Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie à Damas (ibid., par. 17). Comme suite à ses questions, le Comité consultatif a été informé que la FINUL continuerait de fournir à la FNUOD un appui logistique (entreposage, installations de stockage et transport de matériel notamment), un appui technique (entretien des véhicules, ingénierie et gestion du matériel), ainsi qu'un appui en matière de déontologie et de discipline. **Le Comité consultatif compte que des services d'appui continueront d'être fournis à la FNUOD, moyennant remboursement, et que des informations à ce sujet figureront dans le rapport sur l'exécution du budget de la FNUOD pour l'exercice 2018/19, puis, systématiquement, dans les rapports qui seront établis à l'avenir.**

#### *Restructuration de la composante Appui*

11. Comme indiqué aux paragraphes 28 à 48 du rapport du Secrétaire général, aux fins de l'achèvement de la réorganisation de la composante Appui de la Force, il est proposé de transférer ou de réaffecter un certain nombre de postes et emplois de temporaire (voir par. 21 ci-dessous) et de créer un poste de Chef des services informatiques et des services de télécommunications (P-4) (voir par. 20 ci-dessous). Le Comité consultatif rappelle que, dans son précédent rapport, le Secrétaire général avait proposé de réorganiser la composante Appui de la Force dans le cadre de l'harmonisation des structures d'appui des missions, dans lesquelles le Chef de l'appui à la mission de la Mission est appuyé par deux pôles : i) un pôle de gestion des opérations et des ressources ; ii) un pôle de gestion de la chaîne

d'approvisionnement et des services (voir [A/72/789/Add.2](#), par. 13 et 14). **Le Comité consultatif rappelle également que de multiples restructurations des composantes Appui des opérations de maintien de la paix ont eu lieu ces dernières années. Il estime qu'après la restructuration en cours, une période de stabilisation et une évaluation de l'efficacité des nouvelles structures seraient nécessaires.** Le Comité formule d'autres observations sur cette question dans son rapport sur les questions concernant les opérations de maintien de la paix en général ([A/73/755](#)).

## B. Ressources nécessaires

12. Le montant brut des prévisions de dépenses de la FNUOD pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2019 au 30 juin 2020 se monte à 70 092 000 dollars (montant net : 68 515 100 dollars), ce qui représente une augmentation de 9 796 900 dollars (16,2 %) en chiffres bruts, par rapport au crédit de 60 295 100 dollars ouvert pour l'exercice 2018/19. Cette variation s'explique par l'augmentation proposée des dépenses au titre des militaires et du personnel de police (7 210 400 dollars, soit 22,1 %), du personnel civil (1 205 700 dollars, soit 8,4 %) et des dépenses opérationnelles (1 380 800 dollars, soit 10,3 %). On trouvera aux sections II et III du rapport du Secrétaire général sur le projet de budget ([A/73/734](#)) des informations détaillées sur les ressources financières demandées et une analyse des variations.

### 1. Militaires et personnel de police

Catégorie	Effectif autorisé pour 2018/19 <sup>a</sup>	Effectif proposé 2019/20	Variation
Contingents	1 250	1 250	–

<sup>a</sup> Niveau maximum de l'effectif autorisé.

13. Le montant des dépenses prévues au titre des militaires et du personnel de police pour l'exercice 2019/20 s'élève à 39 785 000 dollars, ce qui représente une augmentation de 7 210 400 dollars (22,1 %) par rapport au crédit ouvert pour l'exercice 2018/19. L'augmentation des ressources demandées tient essentiellement au redéploiement complet de la Force dans le secteur bravo, notamment : a) au déploiement prévu de 128 militaires supplémentaires, dans les limites de l'effectif autorisé, et à l'augmentation des remboursements qui en découlera au titre des coûts standard et des indemnités, des voyages liés au déploiement, à la relève et au rapatriement et des frais de fonctionnement du matériel appartenant aux contingents et du fret correspondant ; b) l'application d'un taux de vacance de postes de 9,9 %, qui est inférieur au taux de 20,2 % prévu dans le budget pour l'exercice 2018/19. Cette augmentation est en partie compensée par une diminution prévue du coût des rations, les tarifs appliqués par le nouveau fournisseur étant plus favorables (voir [A/73/734](#), par. 50, 51 et 62).

**14. Le Comité consultatif recommande que les propositions du Secrétaire général concernant les militaires et le personnel de police soient approuvées.**

### 2. Personnel civil

Catégorie	Effectif approuvé pour 2018/19	Effectif proposé pour 2019/20	Variation
Postes			
Personnel recruté sur le plan international	51	52	1

<i>Catégorie</i>	<i>Effectif approuvé pour 2018/19</i>	<i>Effectif proposé pour 2019/20</i>	<i>Variation</i>
Agents des services généraux recrutés sur le plan national	88	88	–
Emplois de temporaire <sup>a</sup>			
Personnel recruté sur le plan international	4	4	–
<b>Total</b>	<b>143</b>	<b>144</b>	<b>1</b>

<sup>a</sup> Financés au moyen des crédits prévus à la rubrique personnel temporaire (autre que pour les réunions).

15. Le montant des dépenses prévues au titre du personnel civil pour l'exercice 2019/20 s'élève à 15 557 400 dollars, ce qui représente une augmentation de 1 205 700 dollars (8,4 %) par rapport au crédit ouvert pour l'exercice 2018/19. Le Secrétaire général indique que la variation s'explique par : a) l'augmentation des dépenses prévues au titre du personnel recruté sur le plan international (1 065 400 dollars, soit 10,3 %) du fait de la création proposée d'un poste de Chef des services informatiques et des services de télécommunications (P-4), de la hausse des traitements du personnel recruté sur le plan international et des dépenses communes de personnel, et de l'application d'un taux de vacance de 8,0 %, qui est inférieur au taux de 9,0 % prévu dans le budget pour 2018/19 ; b) l'augmentation des dépenses prévues au titre du personnel recruté sur le plan national (114 200 dollars, soit 3,3 %) du fait de l'application d'un taux de vacance de 5,0 %, qui est inférieur à celui de 6,8 % prévu dans le budget pour 2018/19, et de la hausse des traitements du personnel recruté sur le plan national, comme suite à la révision du barème des traitements, en partie compensée par des gains de change liés aux fluctuations monétaires.

#### *Taux de vacance et postes vacants*

16. On trouvera dans le tableau ci-après un récapitulatif des taux de vacance appliqués au personnel civil, notamment : a) le taux de vacance budgétisé et le taux de vacance moyen effectif pour 2017/18 ; b) le taux de vacance prévu dans le budget pour 2018/19, le taux de vacance moyen effectif pour la période de huit mois allant du 1<sup>er</sup> juillet 2018 au 28 février 2019 et le taux de vacance effectif au 28 février 2019 ; c) le taux de vacance appliqué pour estimer le montant des ressources nécessaires pour 2019/20. Le Comité consultatif constate que le taux de vacance proposé pour 2019/20 pour le personnel recruté sur le plan international est supérieur au taux moyen effectif et au taux effectif au 28 février 2019, et que les taux proposés pour les agents des services généraux recrutés sur le plan national et les emplois de temporaire (autre que pour les réunions) soumis à recrutement international sont inférieurs aux taux correspondants moyens effectifs et aux taux de vacance effectifs au 28 février 2019.

**Taux de vacance**

(En pourcentage)

	2017/18		2018/19		2019/20	
	Taux budgétisé	Taux effectif	Taux budgétisé	Taux effectif moyen pour la période allant du 1 <sup>er</sup> juillet 2018 au 28 février 2019	Taux effectif au 28 février 2019	Taux proposé
Personnel recruté sur le plan international	5,0	7,1	9,0	7,1	7,8	8,0
Agents des services généraux recrutés sur le plan national	2,5	8,0	6,8	8,7	8,0	5,0
Personnel temporaire (autre que pour les réunions) recruté sur le plan international	28,0	30,0	50,0	87,5	75,0	50,0

17. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé qu'un total de 14 postes et emplois de temporaire étaient vacants au 26 mars 2019, dont 5 postes soumis à recrutement international (1 P-5, 1 P-4, 1 P-3 et 2 postes d'agent du Service mobile), 8 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national et 1 emploi de temporaire (autre que pour les réunions) soumis à recrutement international. Il a également été informé qu'un emploi de temporaire (autre que pour les réunions) de conseiller(ère) politique (hors classe) (P-5) soumis à recrutement international était vacant depuis novembre 2015 et que, bien que la procédure de recrutement ait été achevée en novembre 2016, la personne sélectionnée pour le poste n'était toujours pas entrée en fonctions car elle n'avait toujours pas obtenu le visa requis.

**18. Le Comité consultatif rappelle que, dans ses résolutions sur les budgets des opérations de maintien de la paix, l'Assemblée générale demande systématiquement au Secrétaire général de s'assurer que les postes vacants soient pourvus rapidement (voir A/71/836, par. 108). Il rappelle également que les taux de vacance retenus pour établir les budgets doivent être conformes, dans la mesure du possible, aux taux effectifs. Lorsque les taux retenus pour établir les projets de budget sont différents des taux effectifs au moment de l'établissement du budget, il faut apporter, dans les projets de budget, des éléments qui justifient clairement le choix des taux utilisés (A/70/742, par. 45).**

*Recommandations concernant les postes et les emplois de temporaire*

19. En ce qui concerne le personnel civil, 144 postes et emplois de temporaire sont proposés pour 2019/20 : 52 postes soumis à recrutement international, 88 postes soumis à recrutement national et 4 emplois de temporaire (autres que pour les réunions) soumis à recrutement international. Le tableau des effectifs proposés pour 2019/20 fait apparaître une augmentation nette d'un poste soumis à recrutement international. On trouvera à l'annexe du présent rapport un récapitulatif des modifications qu'il est proposé d'apporter au tableau d'effectifs pour l'exercice 2019/20.

*Création de poste*

20. Il est proposé de créer un poste de Chef des services informatiques et des services de télécommunications (P-4) dans la section des technologies qu'il est proposé de mettre en place au sein du Bureau de la gestion des opérations et des ressources ; la personne qui occuperait le poste aurait pour fonction de superviser le personnel chargé de l'informatique et des communications ainsi que les activités que

mènent la Force dans ces domaines et d'assurer la liaison entre la Force et la Section régionale des technologies de la FINUL (A/73/734, par. 14 et 42). Comme illustré dans la figure se trouvant dans le rapport du Secrétaire général, la Section des communications et la Section des technologies de l'information seraient regroupées pour devenir la nouvelle Section des technologies. En réponse à ses questions, il a été indiqué au Comité qu'il était proposé de créer le poste en question dans le contexte de la réorganisation et de l'harmonisation des structures d'appui aux missions. La personne qui occuperait le nouveau poste P-4 aurait également pour fonction de fournir un appui dans le cadre du retour dans le secteur bravo, ce qui consisterait notamment à mettre en place des systèmes de télécommunication pour la production cartographique, le suivi de l'évolution des conditions de sécurité, la communication et la coordination entre les camps, les positions et les patrouilles motorisées, ainsi qu'à assurer la liaison entre la Force et la Section régionale des technologies. Le Comité rappelle que, dans sa résolution 72/298, l'Assemblée générale a approuvé la transformation de l'ancien poste de chef adjoint des Services régionaux de l'informatique et des communications (P-5) en poste de chef de la gestion des opérations et des ressources.

#### *Transferts et réaffectations*

21. Compte tenu de la restructuration proposée de la composante Appui, le Secrétaire général propose de transférer 90 postes et emplois de temporaire et de réaffecter cinq postes aux services d'appui intégrés (Bureau de la gestion de la chaîne d'approvisionnement et Section de la gestion intégrée des stocks et des approvisionnements essentiels) et au Bureau de la gestion des opérations et des ressources (Section du génie, Section des technologies et Centre d'appui à la mission) (ibid. par. 32, 33, 36 à 43, 46 et 47). On trouvera le détail des modifications qu'il est proposé d'apporter au tableau d'effectifs civils à l'annexe du présent rapport.

**22. Le Comité consultatif recommande que les propositions du Secrétaire général concernant le personnel civil soient approuvées.**

### **3. Dépenses opérationnelles**

(En dollars des États-Unis)

	<i>Montant alloué pour 2018/19</i>	<i>Montant proposé pour 2019/20</i>	<i>Variation</i>
Dépenses opérationnelles	13 368 800	14 749 600	1 380 800

23. Le montant des dépenses prévues au titre des dépenses opérationnelles pour l'exercice 2019/20 s'élève à 14 749 600 dollars, ce qui représente une augmentation de 1 380 800 dollars (10,3 %) par rapport au crédit ouvert pour l'exercice 2018/19. Le Secrétaire général prévoit une augmentation des dépenses au titre des rubriques suivantes : installations et infrastructures (666 100 dollars, soit 9,5 %) ; communications et informatique (453 200 dollars, soit 25,8 %) ; santé (107 300 dollars, soit 50,8 %) ; fournitures, services et matériel divers (651 500 dollars, soit 42,5 %). Cette augmentation serait en partie compensée par une diminution des crédits demandés au titre des voyages (172 300 dollars, soit 30,2 %) et des transports terrestres (525 000 dollars, soit 23,6 %).

#### *Voyages*

24. Le montant des dépenses prévues au titre des voyages s'élève à 398 000 dollars, ce qui représente une diminution de 172 300 dollars (30,2 %) par rapport au crédit ouvert pour l'exercice 2018/19. Le Comité consultatif a été informé que le montant



effectif des dépenses au 28 février 2019 s'élevait à 343 800 dollars. Comme l'indique le Secrétaire général au paragraphe 65 de son rapport, la diminution des ressources demandées s'explique principalement par le nombre moins élevé que prévu de voyages à l'intérieur de la zone de la Force, qui peuvent désormais se faire directement entre les secteurs alpha et bravo.

25. Sur la base des renseignements qui lui ont été communiqués comme suite à sa demande, le Comité consultatif constate des différences de prix inexplicables pour des itinéraires identiques, notamment pour des voyages dans la région et des voyages à destination de New York. Il a en outre été informé que les directives relatives aux délais d'achat des billets d'avion avaient été respectées pour seulement 28,2 % des voyages effectués en 2017/18. **Le Comité consultatif rappelle que, à plusieurs occasions, l'Assemblée générale s'est déclarée préoccupée par le fait que les directives relatives aux délais d'achat des billets soient peu appliquées, et réaffirme qu'il faut redoubler d'efforts à cet égard (voir aussi A/73/799, par. 16). Compte tenu du fait que des différences de prix ont été constatées à plusieurs reprises pour des itinéraires identiques et que la FNUOD applique peu les directives relatives aux délais d'achat des billets, le Comité recommande de réduire de 8 000 dollars (2 %) le montant des crédits demandés au titre des voyages.**

#### *Installations et infrastructures*

26. Le montant des dépenses prévues au titre des installations et infrastructures s'élève à 7 671 800 dollars, ce qui représente une augmentation de 666 100 dollars (9,5 %) par rapport au crédit ouvert pour l'exercice 2018/19. Il se décompose comme suit :

a) 1 165 200 dollars au titre des services collectifs de distribution et des services d'élimination des déchets, soit une augmentation de 523 200 dollars (81,5 %) par rapport au crédit ouvert pour l'exercice précédent (642 000 dollars). Le Comité consultatif a été informé que le montant effectif des dépenses au 28 février 2019 s'élevait à 645 700 dollars. Ayant demandé des précisions, il a en outre été informé que l'augmentation des crédits demandés tient au déploiement d'un plus grand nombre de militaires aux fins de l'entretien du réseau d'égouts (déchets solides et eaux usées) pour la Force. **Compte tenu des dépenses antérieures, le Comité estime qu'il ne serait pas réaliste de partir du principe que les dépenses vont considérablement augmenter pendant l'exercice 2019/20. Il recommande par conséquent de réduire de 58 300 dollars (5 %) le montant des crédits demandés pour les services collectifs de distribution et les services d'élimination des déchets ;**

b) 1 284 700 dollars au titre des matériaux de construction et fournitures pour la défense des périmètres, ce qui représente une augmentation de 294 700 dollars (29,8 %) par rapport au crédit ouvert pour l'exercice précédent (999 000 dollars). Le Comité consultatif a été informé que le montant effectif des dépenses au 28 février 2019 s'élevait à 318 500 dollars. Comme suite à ses questions, le Comité a été informé que les ressources demandées étaient prévues pour l'acquisition de fournitures aux fins de la mise en place d'un périmètre de sécurité autour de deux anciens postes d'observation supplémentaires, ainsi que pour l'entretien des positions et camps existants. **Compte tenu des dépenses antérieures, le Comité estime qu'il ne serait pas réaliste de partir du principe que les dépenses vont considérablement augmenter pendant l'exercice 2019/20. Il recommande donc de réduire de 64 200 dollars (5 %) le montant des crédits demandés au titre des matériaux de construction et fournitures pour la défense des périmètres.**

*Transports terrestres*

27. Le montant des dépenses prévues au titre des transports terrestres s'élève à 1 700 800 dollars, ce qui représente une diminution de 525 000 dollars (23,6 %) par rapport au montant alloué pour 2018/19. Il se décompose comme suit :

a) Un montant de 730 000 dollars est demandé au titre des carburants et lubrifiants, ce qui représente une augmentation de 92 300 dollars (14,5 %) par rapport au crédit ouvert pour l'exercice précédent (637 700 dollars). Le Comité consultatif a été informé que le montant effectif des dépenses au 28 février 2019 s'élevait à 20 400 dollars. Ayant demandé des précisions, il a en outre été informé que la variation s'expliquait par une hausse prévue du prix de l'huile diesel, mais que la consommation globale de carburants devait diminuer. **Compte tenu des dépenses antérieures, le Comité estime qu'il ne serait pas réaliste de partir du principe que les dépenses vont considérablement augmenter pendant l'exercice 2019/20. Il recommande par conséquent de réduire de 34 700 dollars (5 %) le montant des crédits demandés au titre des carburants et lubrifiants ;**

b) Un crédit de 348 300 dollars est demandé au titre des pièces de rechange, ce qui représente une diminution de 83 100 dollars (19,3 %) par rapport au crédit ouvert pour l'exercice précédent (431 400 dollars). Le Comité consultatif a toutefois été informé que le montant effectif des dépenses au 28 février 2019 s'élevait à 88 500 dollars. Les crédits demandés au titre des réparations et de l'entretien, d'un montant de 149 700 dollars, sont également inférieurs au crédit alloué pour l'exercice précédent (277 500 dollars), soit une diminution de 127 800 dollars (46,1 %). Le Comité consultatif a également été informé que le montant effectif des dépenses au 28 février 2019 s'élevait à 51 400 dollars. Il note que la diminution découle du remplacement récent d'un certain nombre de véhicules (A/73/734, par. 67). Compte tenu des dépenses antérieures et des véhicules plus récents dont dispose la Force, qui aura par conséquent besoin d'une quantité moins élevée de pièces de rechange, le Comité recommande de réduire de 17 400 dollars (5 %) le montant des crédits demandés au titre des pièces de rechange.

*Coefficients véhicules/effectifs*

28. Le Comité consultatif note que, en réponse à la recommandation qu'il lui avait faite de suivre de près le coefficient véhicules/effectifs et de faire en sorte de l'aligner sur le coefficient standard, dans la mesure du possible, la FNUOD a créé un comité du parc automobile pendant l'exercice 2018/19, qui a procédé à un examen du parc de véhicules et note également qu'aucun achat supplémentaire de véhicule n'était prévu dans le projet de budget pour l'exercice 2019/20 (ibid., sect. B). **Le Comité consultatif compte que la FNUOD redoublera d'efforts pour mettre son parc automobile en conformité avec le coefficient standard.**

29. **Sous réserve des recommandations qu'il a formulées aux paragraphes 24, 25, 26 et 27 ci-dessus, le Comité consultatif recommande que les propositions du Secrétaire général concernant les dépenses opérationnelles soient approuvées.**

#### 4. Questions diverses

*Projets à effet rapide*

30. Pour la première fois, le Secrétaire général demande un crédit, d'un montant de 200 000 dollars, aux fins de l'exécution de quatre nouveaux projets à effet rapide visant à renforcer la confiance dans le secteur bravo (ibid. par. 15, 59, 60 et 71). **Le Comité consultatif compte que la FNUOD assurera un suivi adéquat de ses projets à effet rapide en s'appuyant sur les enseignements tirés de l'expérience d'autres missions et attend avec intérêt de recevoir des renseignements au sujet**

de l'état général d'avancement de ces projets dans le prochain rapport sur le budget de la FNUOD.

*Représentation équilibrée des femmes et des hommes*

31. Le tableau ci-après, qui présente la ventilation par sexe des effectifs de la Force (en pourcentage), a été communiqué au Comité consultatif. **Le Comité consultatif note la faible représentation des femmes dans toutes les catégories de personnel et encourage la FNUOD à redoubler d'efforts pour parvenir à une représentation équilibrée des sexes au sein de son personnel civil.**

**Représentation des femmes et des hommes au sein du personnel civil  
au 30 juin 2018**

(En pourcentage)

	<i>Femmes</i>	<i>Hommes</i>
Personnel recruté sur le plan international		
P-5 et au-dessus	25	75
P-1 à P-4	15	85
Service mobile	31	69
Agents des services généraux recrutés sur le plan national	17	83
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)		
Personnel recruté sur le plan international	0	100

## V. Conclusion

32. Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre au sujet du financement de la FNUOD pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2017 au 30 juin 2018 sont indiquées au chapitre VI du rapport sur l'exécution du budget (A/73/614). **Le Comité consultatif recommande à l'Assemblée générale :**

a) **d'ouvrir un crédit additionnel de 2 762 400 dollars au compte spécial de la Force pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2017 au 30 juin 2018, qui correspond au montant des ressources supplémentaires ayant fait l'objet d'une autorisation d'engagement qui ont été utilisées, mais n'ont pas été mises en recouvrement au titre dudit exercice ;**

b) **compte tenu du montant de 57 653 700 dollars déjà mis en recouvrement auprès des États Membres conformément à la résolution 71/306 de l'Assemblée générale, d'utiliser les autres produits de l'exercice ayant pris fin le 30 juin 2018, d'un montant total de 364 400 dollars, à savoir le produit des placements (177 300 dollars) et l'annulation d'engagements d'exercices antérieurs (187 100 dollars) ;**

c) **de mettre en recouvrement un montant supplémentaire de 2 398 000 dollars, qui correspond à la différence entre le crédit additionnel à ouvrir (2 762 400 dollars) et les autres produits (364 400 dollars) pour l'exercice clos le 30 juin 2018.**

33. Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre au sujet du financement de la FNUOD pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2019 au 30 juin 2020 sont indiquées au chapitre IV du projet de budget (A/73/734). **Compte tenu des recommandations qu'il a formulées plus haut, le Comité consultatif recommande que les crédits demandés soient réduits de 182 600 dollars et ramenés de 72 092 000 dollars à**

**69 909 400 dollars. Il recommande donc à l'Assemblée générale d'ouvrir un crédit de 69 909 400 dollars aux fins du fonctionnement de la Force pour l'exercice de 12 mois allant du 1<sup>er</sup> juillet 2019 au 30 juin 2020.**

*Documentation*

- Rapport du Secrétaire général sur l'exécution du budget de la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2017 au 30 juin 2018 ([A/73/614](#))
- Rapport du Secrétaire général sur le budget de la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2019 au 30 juin 2020 ([A/73/734](#))
- Rapport du Comité des commissaires aux comptes, volume II, opérations de maintien de la paix des Nations Unies pour l'exercice de 12 mois allant du 1<sup>er</sup> juillet 2017 au 30 juin 2018 ([A/73/5 \(Vol. II\)](#), chap. II)
- Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur le rapport du Comité des commissaires aux comptes sur les comptes des opérations de maintien de la paix et le rapport du Secrétaire général sur l'application des recommandations du Comité des commissaires aux comptes concernant les opérations de maintien de la paix des Nations Unies pour l'exercice clos le 30 juin 2017 ([A/72/850](#))
- Rapport du Secrétaire général sur l'application des recommandations du Comité des commissaires aux comptes concernant les opérations de maintien de la paix des Nations Unies pour l'exercice clos le 30 juin 2018 ([A/73/750](#))
- Rapport d'ensemble du Secrétaire général sur le financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies : exécution des budgets de l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2016 au 30 juin 2017 et budgets pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2018 au 30 juin 2019 ([A/72/770](#))
- Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur l'exécution du budget de la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2016 au 30 juin 2017 et projet de budget pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2018 au 30 juin 2019 ([A/72/789/Add.2](#))
- Résolutions [71/306](#) et [72/298](#) de l'Assemblée générale
- Résolutions [350 \(1974\)](#), [2394 \(2017\)](#) et [2450 \(2018\)](#) du Conseil de sécurité

**Annexe****Effectifs civils****Récapitulatif des modifications proposées pour la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement**1<sup>er</sup> juillet 2019 au 30 juin 2020

<i>Unité administrative</i>	<i>Nombre de postes ou d'emplois</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre ou fonction</i>	<i>Modification</i>	<i>Origine ou destination du transfert ou type de transformation</i>
<b>Composante 2 : appui</b>					
<b>Bureau du (de la) Chef de l'appui à la mission</b>					
Postes	+1	GN	Assistant(e) de gestion de l'information	Réaffectation	Origine : Section de la gestion des installations
<b>Variation nette</b>	<b>+1</b>				
<b>Section des finances et du budget</b>					
	-2	GN	Assistant(e) (finances)	Réaffectation	Destination : Section de la gestion intégrée des stocks et des approvisionnements essentiels, Bureau de la gestion de la chaîne d'approvisionnement
<b>Variation nette</b>	<b>-2</b>				
<b>Bureau du (de la) Chef adjoint(e) de l'appui à la mission</b>					
Postes	-1	P-5	Chef adjoint(e) de l'appui à la mission	Réaffectation	Destination : équipe de collaborateurs directs du (de la) Chef de la gestion de la chaîne d'approvisionnement (poste de chef de la gestion de la chaîne d'approvisionnement)
<b>Variation nette</b>	<b>-1</b>				
<b>Section du contrôle des mouvements</b>					
Postes	-1	SM	Agent(e) de la régulation des mouvements	} Transfert	Destination : équipe de collaborateurs directs du (de la) Chef de la gestion de la chaîne d'approvisionnement
	-1	GN	Assistant(e) administratif(ive)		
<b>Variation nette</b>	<b>-2</b>				

<i>Unité administrative</i>	<i>Nombre de postes ou d'emplois</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre ou fonction</i>	<i>Modification</i>	<i>Origine ou destination du transfert ou type de transformation</i>
<b>Section de la gestion de la chaîne d'approvisionnement</b>					
Postes	-1	SM	Fonctionnaire chargé(e) du matériel et de la gestion des stocks	Transfert	Destination : équipe de collaborateurs directs du (de la) Chef de la gestion de la chaîne d'approvisionnement
	-2	GN	Assistant(e) (gestion du matériel)		
	-1	GN	Assistant(e) (réception et inspection)		
	-1	SM	Fonctionnaire de l'approvisionnement	Transfert	Destination : Section de la gestion intégrée des stocks et des approvisionnements essentiels, Bureau de la gestion de la chaîne d'approvisionnement
	-1	SM	Assistant(e) aux fournitures		
	-1	SM	Assistant(e) (rations)		
	-1	SM	Assistant(e) à la gestion des carburants		
	-1	GN	Assistant(e) (gestion centralisée des stocks)		
	-1	GN	Assistant(e) (rations)		
	-1	GN	Assistant(e) à la gestion des carburants		
	-1	GN	Assistant(e) (approvisionnement général)		
<b>Variation nette</b>	<b>-12</b>				
<b>Section des achats</b>					
Postes	-2	SM	Fonctionnaire chargé(e) des achats	Transfert	Destination : Bureau de la gestion de la chaîne d'approvisionnement
	-1	SM	Fonctionnaire chargé(e) des achats		
	-7	GN	Assistant(e) aux achats		
	-2	GN	Assistant(e) d'équipe		
<b>Variation nette</b>	<b>-12</b>				
<b>Section des transports</b>					
Postes	-1	SM	Chef du Groupe des transports	Transfert	Destination : Bureau de la gestion de la chaîne d'approvisionnement
	-1	SM	Fonctionnaire des transports		
	-1	SM	Assistant(e) (transports)		
	-3	GN	Assistant(e) (transports)		
	-6	GN	Technicien(ne) automobile		
	-3	GN	Assistant(e) administratif(ive)		
<b>Variation nette</b>	<b>-15</b>				

<i>Unité administrative</i>	<i>Nombre de postes ou d'emplois</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre ou fonction</i>	<i>Modification</i>	<i>Origine ou destination du transfert ou type de transformation</i>
<b>Section du génie</b>					
Postes	-1	P-4	Chef du Groupe du génie	} Transfert	Destination : Bureau de la gestion des opérations et des ressources
	-1	SM	Technicien(ne) du génie		
	-1	SM	Technicien(ne) (groupes électrogènes)		
	-5	GN	Mécanicien(ne) (groupes électrogènes)		
	-4	GN	Électricien(ne)		
	-2	GN	Assistant(e) ingénierie		
	-1	GN	Assistant(e) (gestion du matériel)		
	-1	GN	Assistant(e) (gestion des installations)		
	-1	GN	Assistant(e) (eau et assainissement)		
	-1	GN	Dessinateur(trice)		
	-1	GN	Menuisier(ière)		
	-1	GN	Plombier(ière)		
	-1	GN	Électricien(ne)		
<b>Total partiel</b>	<b>-21</b>				
Emplois de temporaire	-2	P-3	Ingénieur(e)	Transfert	Destination : Bureau de la gestion des opérations et des ressources
<b>Total partiel</b>	<b>-2</b>				
<b>Variation nette</b>	<b>-23</b>				

**Bureau de la gestion de la chaîne d'approvisionnement**

**Équipe de collaborateurs directs du (de la) Chef de la gestion de la chaîne d'approvisionnement**

Postes	+1	P-5	Chef de la gestion de la chaîne d'approvisionnement	Réaffectation	Origine : Bureau du (de la) Chef adjoint(e) de l'appui à la mission
	+1	SM	Agent(e) de la régulation des mouvements	} Transfert	Origine : Section du contrôle des mouvements
	+1	GN	Assistant(e) administratif(ive)		

<i>Unité administrative</i>	<i>Nombre de postes ou d'emplois</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre ou fonction</i>	<i>Modification</i>	<i>Origine ou destination du transfert ou type de transformation</i>
	+1	SM	Fonctionnaire chargé(e) du matériel et de la gestion des stocks	Transfert	Origine : Section de la gestion de la chaîne d'approvisionnement
	+2	GN	Assistant(e) (gestion du matériel)		
	+1	GN	Assistant(e) (réception et inspection)		
	+1	SM	Spécialiste de la gestion des marchés	Réaffectation	Origine : Section de la gestion des marchés
	+4	GN	Assistant(e) administratif(ive)	Transfert	
	+1	GN	Assistant(e) d'équipe	Transfert	Origine : Section de la gestion des installations
<b>Variation nette</b>	<b>+13</b>				
<b>Section de la gestion intégrée des stocks et des approvisionnements essentiels</b>					
Postes	+1	SM	Fonctionnaire de l'approvisionnement	Transfert	Origine : Section de la gestion de la chaîne d'approvisionnement
	+1	SM	Assistant(e) aux fournitures		
	+1	SM	Assistant(e) (rations)		
	+1	SM	Assistant(e) à la gestion des carburants		
	+1	GN	Assistant(e) (gestion centralisée des stocks)		
	+1	GN	Assistant(e) (rations)		
	+1	GN	Assistant(e) à la gestion des carburants		
	+1	GN	Assistant(e) (approvisionnement général)	Réaffectation	Origine : Section des finances et du budget
	+1	GN	Assistant(e) à la gestion des carburants		
	+1	GN	Assistant(e) administratif(ive)		
<b>Variation nette</b>	<b>+10</b>				
<b>Section des achats</b>					
Postes	+2	SM	Fonctionnaire chargé(e) des achats	Transfert	Origine : Bureau du (de la) Chef adjoint(e) de l'appui à la mission
	+1	SM	Fonctionnaire chargé(e) des achats		
	+7	GN	Assistant(e) aux achats		
	+2	GN	Assistant(e) d'équipe		
<b>Variation nette</b>	<b>+12</b>				



<i>Unité administrative</i>	<i>Nombre de postes ou d'emplois</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre ou fonction</i>	<i>Modification</i>	<i>Origine ou destination du transfert ou type de transformation</i>
<b>Section des transports</b>					
Postes	+1	SM	Chef du Groupe des transports	} Transfert	Origine : Bureau du (de la) Chef adjoint(e) de l'appui à la mission
	+1	SM	Fonctionnaire des transports		
	+1	SM	Assistant(e) (transports)		
	+3	GN	Assistant(e) (transports)		
	+6	GN	Technicien(ne) automobile		
	+3	GN	Assistant(e) administratif(ive)		
<b>Variation nette</b>	<b>+15</b>				
<b>Bureau du (de la) Chef de la gestion des opérations et des ressources</b>					
<b>Section des technologies de l'information</b>					
Postes	-1	P-3	Spécialiste des systèmes d'information géospatiale	} Transfert	Destination : Section des technologies
	-1	SM	Spécialiste des télécommunications		
	-4	SM	Assistant(e) aux systèmes d'information		
	-2	GN	Assistant(e) aux systèmes d'information		
	-1	GN	Assistant(e) administratif(ive)		
<b>Variation nette</b>	<b>-9</b>				
<b>Section des communications</b>					
Postes	-1	SM	Spécialiste des télécommunications	} Transfert	Destination : Section des technologies
	-3	SM	Technicien(ne) en télécommunications		
	-3	GN	Technicien(ne) adjoint(e) en télécommunications		
	-2	GN	Assistant(e) aux télécommunications		
<b>Variation nette</b>	<b>-9</b>				

<i>Unité administrative</i>	<i>Nombre de postes ou d'emplois</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre ou fonction</i>	<i>Modification</i>	<i>Origine ou destination du transfert ou type de transformation</i>
<b>Section des technologies</b>					
Postes					
	+1	P-4	Chef des services informatiques et des services de télécommunications	Création	Création
	+1	P-3	Spécialiste des systèmes d'information géospatiale	Transfert	Origine : Section des technologies de l'information
	+1	SM	Spécialiste des télécommunications		
	+4	SM	Assistant(e) aux systèmes d'information		
	+2	GN	Assistant(e) aux systèmes d'information		
	+1	GN	Assistant(e) administratif(ive)		
	+1	SM	Spécialiste des télécommunications	Transfert	Origine : Section des communications
	+3	SM	Technicien(ne) en télécommunications		
	+3	GN	Technicien(ne) adjoint(e) en télécommunications		
	+2	GN	Assistant(e) aux télécommunications		
<b>Variation nette</b>	<b>+19</b>				
<b>Section de la gestion des contrats de services</b>					
Postes					
	-1	SM	Fonctionnaire chargé(e) des demandes de remboursement	Réaffectation	Destination : équipe de collaborateurs directs du (de la) Chef de la gestion de la chaîne d'approvisionnement
	-4	GN	Assistant(e) administratif(ive)	Transfert	Destination : équipe de collaborateurs directs du (de la) Chef de la gestion de la chaîne d'approvisionnement
<b>Variation nette</b>	<b>-5</b>				
<b>Section de la gestion des installations</b>					
Postes					
	-3	GN	Assistant(e) (gestion des installations)	Transfert	Destination : Centre d'appui à la mission
	-1	GN	Assistant(e) (gestion des installations)	Réaffectation	Destination : équipe de collaborateurs directs du (de la) Chef de l'appui à la mission

<i>Unité administrative</i>	<i>Nombre de postes ou d'emplois</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre ou fonction</i>	<i>Modification</i>	<i>Origine ou destination du transfert ou type de transformation</i>
	-1	GN	Assistant(e) d'équipe	Transfert	Destination : équipe de collaborateurs directs du (de la) Chef de la gestion de la chaîne d'approvisionnement
<b>Variation nette</b>	<b>-5</b>				
<b>Centre d'appui à la mission</b>					
Postes	+3	GN	Assistant(e) (gestion des installations)	Transfert	Origine : Section de la gestion des installations
<b>Variation nette</b>	<b>+3</b>				
<b>Section du génie</b>					
Postes	+1	P-4	Chef du Groupe du génie	Transfert	Origine : Bureau de la gestion des opérations et des ressources
	+1	SM	Technicien(ne) du génie		
	+1	SM	Technicien(ne) (groupes électrogènes)		
	+5	GN	Mécanicien(ne) (groupes électrogènes)		
	+4	GN	Électricien(ne)		
	+2	GN	Assistant(e) ingénierie		
	+1	GN	Assistant(e) (gestion du matériel)		
	+1	GN	Assistant(e) (gestion des installations)		
	+1	GN	Assistant(e) (eau et assainissement)		
	+1	GN	Dessinateur(trice)		
	+1	GN	Menuisier(ière)		
	+1	GN	Plombier(ière)		
	+1	GN	Électricien(ne)		
<b>Total partiel</b>	<b>+21</b>				
Emplois de temporaire	+2	P-3	Ingénieur(e)	Transfert	Origine : Bureau de la gestion des opérations et des ressources
<b>Total partiel</b>	<b>+2</b>				
<b>Variation nette</b>	<b>+23</b>				

<i>Unité administrative</i>	<i>Nombre de postes ou d'emplois</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre ou fonction</i>	<i>Modification</i>	<i>Origine ou destination du transfert ou type de transformation</i>
<b>Résumé par catégorie</b>					
Personnel recruté sur le plan international	+1				
Agents des services généraux recrutés sur le plan national	+0				
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	+0				
<b>Variation nette totale</b>	<b>+1</b>				
<b>Résumé par type de changement proposé</b>					
			<i>Emplois de temporaire</i>		
	<i>Postes</i>			<i>Total</i>	
Création	+1		–	+1	
Suppression	–		–	–	
Transfert	+90		–	+90	
	-90		–	-90	
Réaffectation	+5		–	+5	
	-5		–	-5	
Reclassement ou déclassement	–		–	+0	
	–		–	+0	
Transformation	–		–	–	
<b>Variation nette totale</b>	<b>+1</b>		<b>+0</b>	<b>+1</b>	

*Abréviations* : GN = agent des services généraux recruté sur le plan national ; SM = agent du Service mobile.